

Unités géomorphologiques :

-  lit mineur
-  lit moyen
-  lit majeur

Structures secondaires :

-  >> affluent secondaire
-  <- axe d'écoulement préférentiel
-  colluvions

Encaissants :

-  versant
-  terrasse alluviale

Limites encaissant - plaine alluviale :

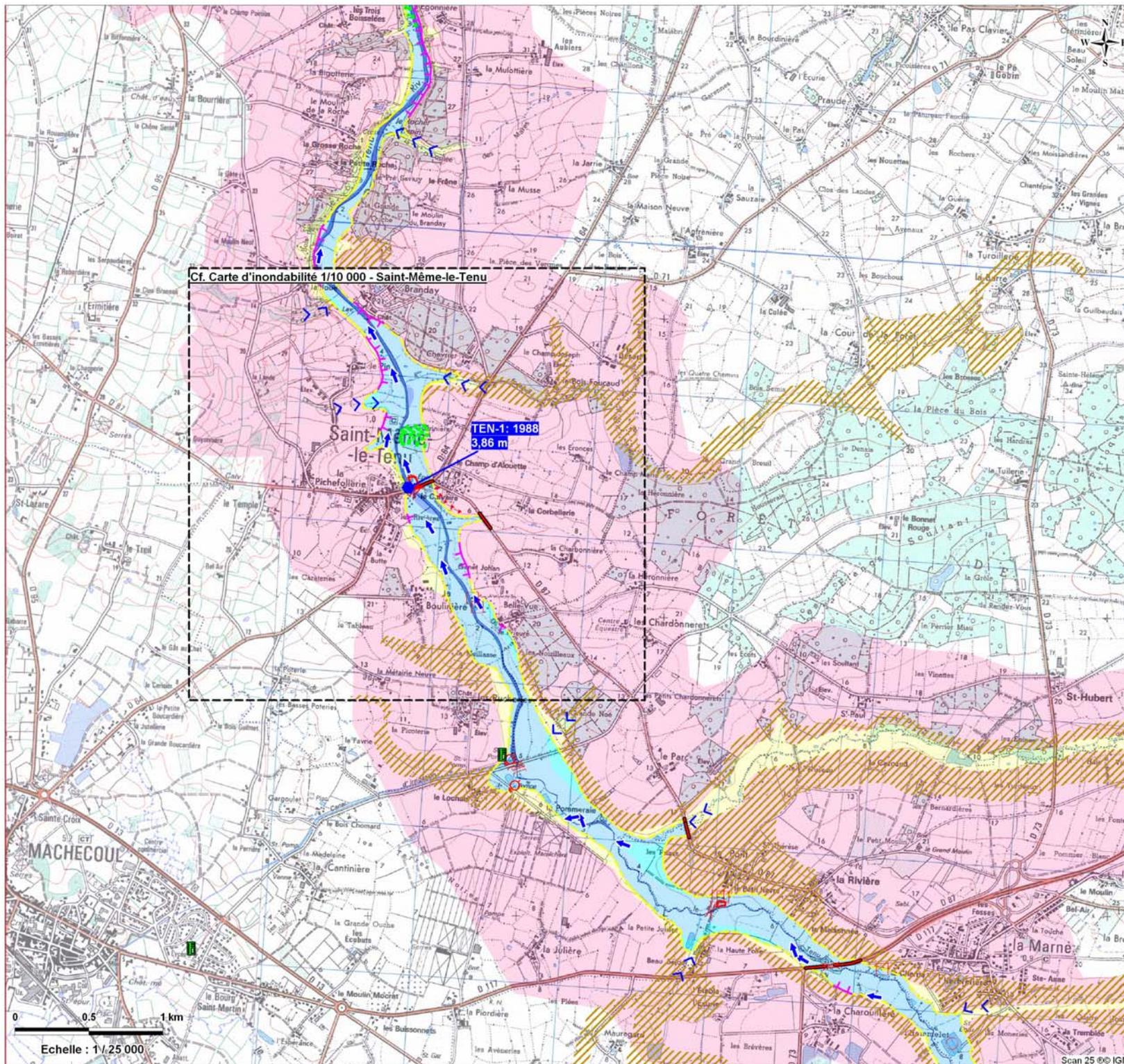
-  limite nette
-  limite imprécise

Limites morphologiques :

-  talus net

Modifications de l'hydrodynamisme :

-  ouvrage aérien (pont, passerelle)
-  station d'épuration
-  digue
-  peupleraie



Unités géomorphologiques :

- lit mineur
- lit moyen
- lit majeur
- lit majeur exceptionnel

Structures secondaires :

- affluent secondaire
- axe d'écoulement préférentiel
- colluvions

Encaissements :

- versant
- terrasse alluviale

Point représentatif :

- repère de crue

Limites encaissant - plaine alluviale :

- limite nette
- limite imprécise

Limites morphologiques :

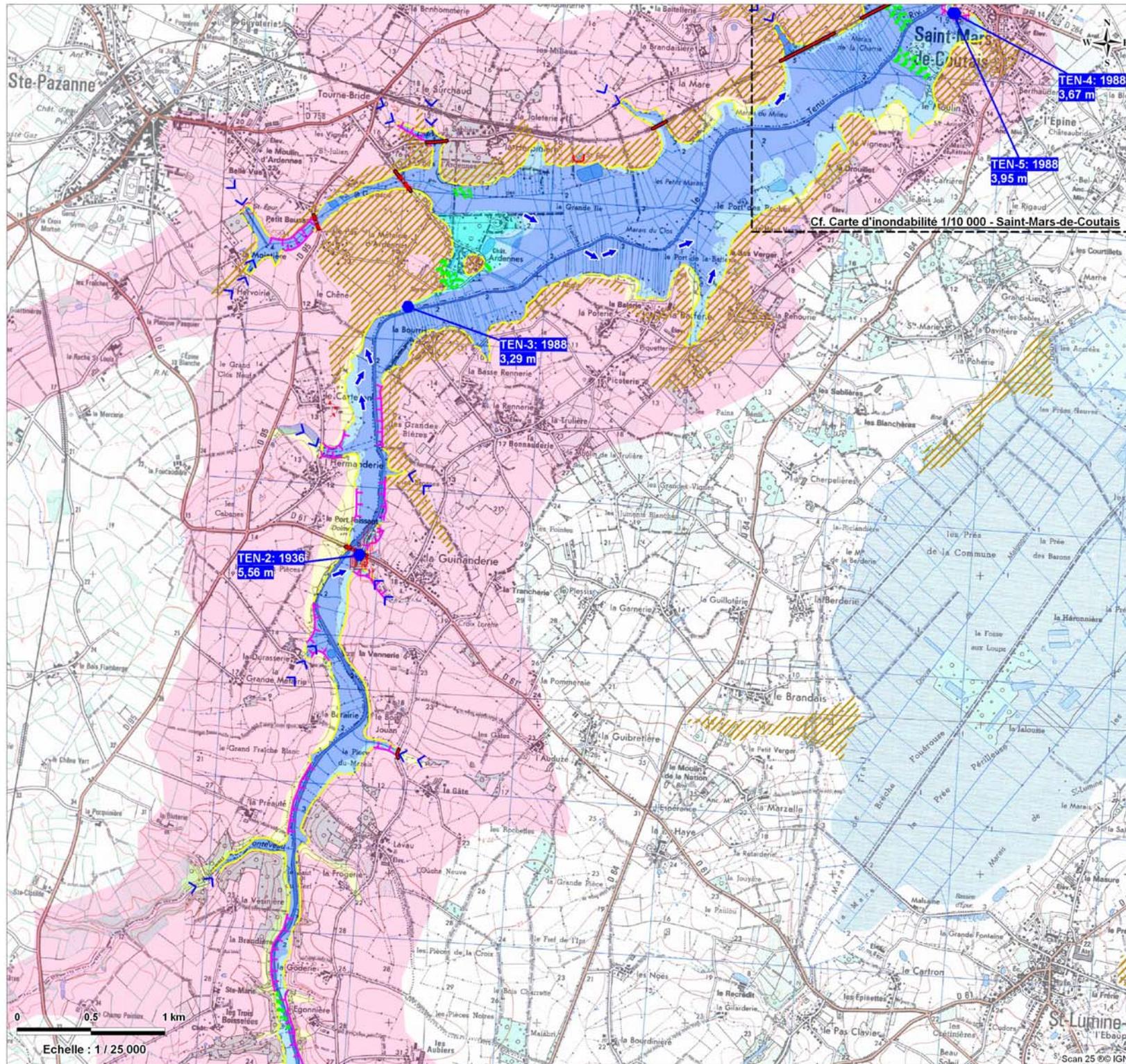
- talus net

Données hydrologiques :

- station de mesure pluviométrique

Modifications de l'hydrodynamisme :

- ouvrage aérien (pont, passerelle)
- ouvrage hydraulique (seuil, barrage)
- station d'épuration
- captage, prise d'eau
- bâtiment
- remblais d'infrastructure
- digue
- front d'urbanisation
- peupleraie



Cf. Carte d'inondabilité 1/10 000 - Saint-Mars-de-Coutais

Unités géomorphologiques :

- lit mineur
- lit moyen
- lit majeur
- lit majeur exceptionnel

Structures secondaires :

- > > affluent secondaire
- axe d'écoulement préférentiel
- colluvions

Encaissements :

- versant
- terrasse alluviale

Limites encaissant - plaine alluviale :

- limite nette
- limite imprécise

Limites morphologiques :

- talus net

Modifications de l'hydrodynamisme :

- ouvrage aérien (pont, passerelle)
- station d'épuration
- bâtiment
- remblais d'infrastructure
- front d'urbanisation
- peupleraie

Point représentatif :

- repère de crue



Echelle : 1 / 25 000





Unités géomorphologiques :

- lit mineur
- lit moyen
- lit majeur

Structures secondaires :

- affluent secondaire
- axe d'écoulement préférentiel
- colluvions

Encaissants :

- versant
- terrasse alluviale

Point représentatif :

- repère de crue

Limites encaissant - plaine alluviale :

- limite nette
- limite imprécise

Limites morphologiques :

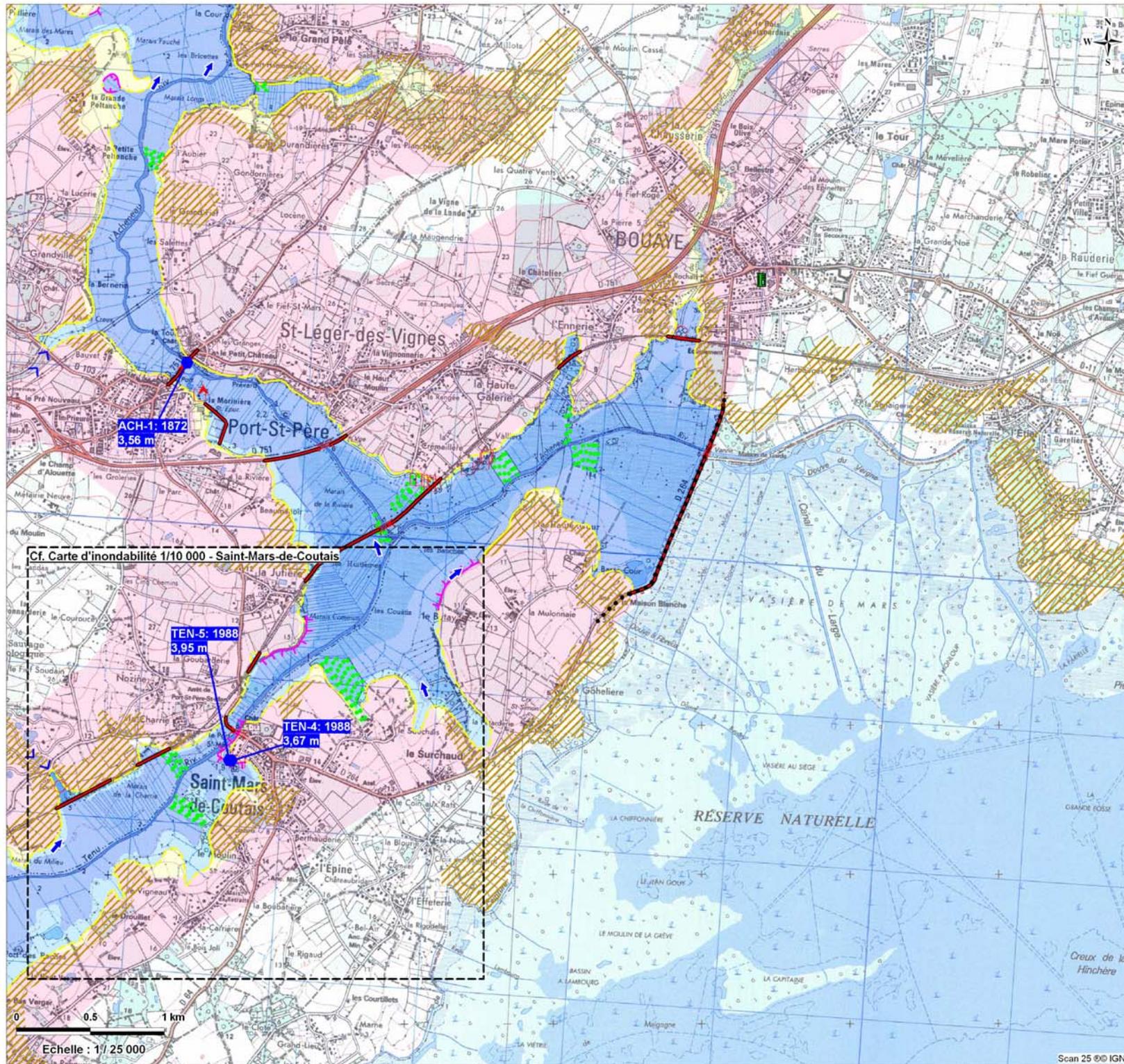
- talus

Modifications de l'hydrodynamisme :

- ouvrage aérien (pont, passerelle)
- bâtiment
- station d'épuration
- camping
- remblais d'infrastructure
- digue
- peupleraie

Emprise spatiale :

- limite de la zone d'étude



Cf. Carte d'inondabilité 1/10 000 - Saint-Mars-de-Coutais

ACH-1: 1872
3,56 m

TEN-5: 1988
3,95 m

TEN-4: 1988
3,67 m

